



Monsieur le Président de la Confédération Africaine de Football
 Confédération Africaine de Football
 3 Abdel Khalek Tharwat Street, El Hay El Motamayez, P.O. Box 23
 6th October City, Egypt.

Copie pour information :

- Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Football -FIFA-
- Monsieur le Président de la Fédération Royale Marocaine de Football -FRMF-
- Monsieur le Secrétaire Général de la Confédération Africaine de Football -CAF-

Objet : Scandale arbitral match Ahly SC / Raja Club Athletic disputé le 16 Avril 2022

Monsieur le Président,

Le Raja Club Athletic vous adresse ses vifs compliments.

Le Raja Club Athletic vous adresse la présente lettre pour contester et protester formellement, vigoureusement et fermement contre l'arbitrage de Monsieur Jean-Jacques Ndala, Arbitre principal et de Monsieur Mehdi Abid Charef, Arbitre du VAR, désignés pour le match ayant opposé, le 16 Avril 2022 au Caire, Ahly SC au Raja Club Athletic au titre du match aller du quart de final CAF CL 2022.

Le monde entier a été témoin d'un scandale arbitral qui a écorché la réputation de l'arbitrage africain et porté un grave préjudice à l'égalité des chances entre les deux équipes et aux intérêts du Raja Club Athletic.

Monsieur Jean-Jacques Ndala et Monsieur Mehdi Abid Charef ont commis de graves volontaires erreurs qui ont eu un impact direct sur le résultat du match.

Le scandale arbitral s'est manifesté par ce qui suit :

المركب الرياضي لنادي الرياحي : شارع عمر الخيام حي الملابع

عن بـ: 8094 - فوازيرين البريماء - المراكش - المغرب

1. Penalty imaginaire

De connivence avec le réalisateur de la télévision égyptienne, Monsieur Jean-Jacques Ndala et Monsieur Mehdi Abid Charef ont décidé de siffler un penalty imaginaire.

Pis encore, l'image du VAR communiquée par l'arbitre du VAR à l'arbitre principal démontre une extrême mauvaise foi et une volonté de détruire les chances de notre Club à l'entame du match.

La réalité de l'action est toute autre dès lors que la balle a heurté le genou du joueur du Raja Club Athletic et a quitté la surface réglementaire, amenant l'Arbitre à siffler un corner.



Sauf que Monsieur Mehdi Abid Charef, Arbitre du VAR dont les antécédents ne sont pas glorieux, en a décidé autrement et a poussé l'Arbitre principal, par une indigne manipulation trompeuse et honteuse du protocole VAR, à siffler un penalty qui va rester une tâche noire dans les annales de l'arbitrage africain.



Y

2. Agression physique de l'Arbitre principal de notre joueur Mohamed Azrida

Monsieur le Président,

Nous vous laissons contempler cette image.

Au lieu qu'un officiel du match donne l'exemple en termes de fair-play et de valeurs de respect, il agresse physiquement le joueur de notre équipe dans une image surréaliste, indigne de l'arbitrage et du football africain.



3. But illégal d'Ahly

L'image ci-dessous montre clairement que le genou du joueur Hussein Shahat dépasse le corps du dernier défenseur du Raja et qu'en conséquence, le deuxième but d'Ahly SC est illégitime et aurait dû être rejeté par les arbitres pour hors-jeu.

Toujours en complicité entre le corps arbitral et le réalisateur de la télévision égyptienne, il a été manifeste de ne pas recourir aux lignes digitales du VAR pour confirmer ou non le second but.

Le VAR pendant ce match a été un outil fatal contre le Raja Club Athleti....





4. Aggression physique non sanctionnée

A la 51^{ème} minute, notre joueur Mohamed Azrida a subi une véritable agression physique qui aurait dû normalement être sanctionnée par un carton rouge et ce, au vu de la dangerosité de l'action qui pouvait coûter la carrière sportive de notre joueur.

Sauf que ni l'arbitre principal, ni l'arbitre du VAR n'y étrangement ont prêté attention...



Monsieur le Président,

Nous vous demandons d'ouvrir, en toute urgence, une enquête par rapport à l'arbitrage scandaleux du corps arbitral désigné lors de ce match et de veiller personnellement à ce que les valeurs d'égalité des chances et du fair-play sportif soient scrupuleusement respectées lors de la prochaine rencontre programmée pour le 22 Avril prochain à Casablanca.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre haute considération.

Anis Mahfoud

Président